



**DÉCISION D'EXÉCUTION (PESC) 2023/2503 DU CONSEIL**

**du 9 novembre 2023**

**mettant en œuvre la décision (PESC) 2015/1333 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 31, paragraphe 2,

vu la décision (PESC) 2015/1333 du Conseil du 31 juillet 2015 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye et abrogeant la décision 2011/137/PESC <sup>(1)</sup>, et notamment son article 13,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 31 juillet 2015, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2015/1333.
- (2) À la suite de l'arrêt rendu par la Cour de justice de l'Union européenne dans l'affaire C-413/21 P <sup>(2)</sup>, il y a lieu de supprimer la mention relative à une personne inscrite sur la liste.
- (3) Il convient dès lors de modifier la décision (PESC) 2015/1333 en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

Les annexes I et III de la décision (PESC) 2015/1333 sont modifiées conformément à l'annexe de la présente décision.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 9 novembre 2023.

*Par le Conseil*  
*La présidente*  
N. CALVIÑO SANTAMARÍA

<sup>(1)</sup> JO L 206 du 1.8.2015, p. 34.

<sup>(2)</sup> Arrêt de la Cour de justice du 20 avril 2023, Conseil de l'Union européenne/Aisha Muammer Mohamed El-Qaddafi, C-413/21 P, ECLI:EU:C:2023:306.

## ANNEXE

À l'annexe I de la décision (PESC) 2015/1333 (Liste des personnes visées à l'article 8, paragraphe 1) et à l'annexe III de ladite décision (Liste des personnes et entités visées à l'article 9, paragraphe 1), partie A (Personnes physiques), la mention suivante est supprimée:

«9. Nom: 1: AISHA 2: MUAMMAR MUHAMMED 3: ABU MINYAR 4: QADHAFI

Titre: n.d. Désignation: n.d. Date de naissance: 1<sup>er</sup> janvier 1978. Lieu de naissance: Tripoli, Libye. Pseudonyme fiable: Aisha Muhammed Abdul Salam (numéro de passeport libyen: 215215) Pseudonyme peu fiable: n.d. Nationalité: n.d. Numéro de passeport: a) passeport omanais 03824970, délivré le 4 mai 2014 à Mascate, Oman (date d'expiration: 3 mai 2024); b) passeport libyen 428720; c) B/011641 Numéro national d'identification: 98606612. Adresse: Sultanat d'Oman (État/lieu présumé: Sultanat d'Oman). Date d'inscription: 26 février 2011 (modifications les 11 novembre 2016, 26 septembre 2014, 21 mars 2013, 2 avril 2012 et 25 février 2020). Renseignements divers: Inscrite en application des paragraphes 15 et 17 de la résolution 1970 (interdiction de voyager et gel des avoirs). Lien internet vers la notice spéciale Interpol-Conseil de sécurité des Nations unies: <https://www.interpol.int/fr/notice/search/un/5525815>».